

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Ngoc Huy Ho déposée le 7 juin 2022

« Pour une durabilité des événements soutenus par la Ville de Lausanne »

Lausanne, le 21 décembre 2023

Rappel de l'interpellation

« L'activité événementielle riche et diversifiée permet à la population lausannoise, et au-delà, de bénéficier d'une offre culturelle et sportive pléthorique et accessible à tou-te-s. De plus, ces événements permettent à la Ville de Lausanne de bénéficier d'une importante exposition médiatique régionale et nationale et de toucher de nombreuses retombées économiques (La Nuit des Musées, Lausanne Marathon, Festival de la Cité, etc).

Toutefois, les impacts sociaux, économiques et environnementaux de ces manifestations peuvent s'avérer négatifs en termes de durabilité. Les événements peuvent en effet produire de nombreux déchets, amener à des déplacements importants en transports individuels, mettre à contribution d'importantes ressources locales ou entraîner des tensions dans la zone de voisinage. Le principe de durabilité peut parfois sembler être négligé ou simplement ignoré, même si des efforts ont été consentis sur la plupart des manifestations afin que les nuisances occasionnées soient contenues en incitant l'utilisation des transports publics, de vaisselle consignée ou en améliorant le confort et la sécurité du public et du voisinage.

Plusieurs objets récemment déposés au Conseil communal sur le thème de la durabilité liée à la gestion événementielle démontrent la préoccupation des Conseillères et Conseillers sur ce sujet¹². La Ville a mis en place, avec le Canton, la plateforme KitManif afin de donner des outils très utiles mais non-obligatoires aux organisatrices et organisateurs et d'encourager à la durabilité dans l'organisation des manifestations. De plus, certaines interventions ponctuelles au Conseil communal sous forme notamment de questions orales adressées à la Municipalité n'ont pas toujours reçu des réponses satisfaisantes. Nous pensons notamment aux distributions de bouteilles PET aux 20km de Lausanne, sans possibilité de les recycler, ou des "goodies" et médailles distribués, dont la durabilité (et l'utilité) est parfois discutable. Tout récemment, les JOJ 2020 ont été décrétés des Jeux "durables" par leurs organisatrices alors que la gestion des infrastructures ou la tenue d'un show aérien étaient notamment critiquables d'un point de vue environnemental.

¹ Interpellation de Mme Gnoni Sara et crts, Pour que les JOJ 2020 soient des jeux durables sur tous les plans, 2018

² Postulat de Mme Tran-Nhu Thanh-My, Pour des manifestations sportives écologiques et durables, 2017

Il existe toutefois depuis 2012 une norme internationale ISO 20121 qui spécifie les exigences applicables à un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle. Cette norme a pour but de "renforcer l'intégration des principes de développement durable à l'activité événementielle et est applicable aux organisations de tous types et de toutes tailles qui contribuent à la conception et la mise en œuvre d'événements, et est adaptable à des situations géographiques, culturelles et sociales diverses.") La certification ISO 20121 peut ainsi concerner tous types d'événements comme des conférences, des concerts, des festivals, des expositions ou des compétitions sportives. De nombreuses manifestations ponctuelles ont depuis été certifiées par cette norme ou le sont sur la durée comme les Jeux Olympiques de Londres 2012, l'UEFA EURO 2016, le tournoi de tennis de Roland-Garros ou plus proche de nous le Festival Balelec à l'EPFL. Elle apparaît comme étant un bon complément au KitManif de la Ville et pourrait être applicable par exemple à de grandes manifestations organisées à Lausanne. ».

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : La Municipalité peut-il préciser la compatibilité et la complémentarité entre la norme ISO 20121 et le KitManif ?

KITmanif est une plateforme qui propose d'intégrer les processus de durabilité dans les processus courants des manifestations et ainsi de mieux les formaliser.

La norme ISO 20121 est mentionnée dans KITmanif comme un des outils recommandés pour les grandes manifestations. Elle n'a pas été utilisée pour son développement. En effet, comme toute norme ISO, elle est orientée processus et identification des facteurs d'influence principaux, alors que KITmanif est davantage orienté sur la mise en œuvre. Il propose d'intégrer les processus de durabilité dans les processus courants de la manifestation et ainsi de mieux les formaliser, sans toutefois les rendre obligatoires.

L'accent est surtout mis sur un changement de référentiel où la durabilité est le vecteur de réflexion principal en matière de besoins et de décisions, intégré directement aux possibilités d'actions proposées. Cette option a été choisie afin de ne pas perdre les petites et moyennes manifestations qui n'ont souvent pas les moyens de mettre en place des processus de type ISO.

KITmanif peut ainsi venir en appui lors de la mise en place d'une démarche normative ISO 20121, mais n'est en aucun cas une démarche normative.

Question 2 : La Municipalité applique-t-elle les critères de la norme ISO 20121 aux événements sportifs ou culturels soutenus, organisés ou co-organisés chaque année par ses services, tels que (mais non exclusivement) le Festival de la Cité, Carnaval de Lausanne, le marché de Noël, les 20KM de Lausanne ou le Triathlon de Lausanne ?

Le référentiel de la Ville en matière de manifestations durables est la plateforme KITmanif et non la norme ISO 20121. Il n'y a toutefois pas pour l'instant une obligation de recourir à

³ Norme ISO 20121 :2012(F), Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle - Exigences et recommandations de mise en œuvre, 2012

KITmanif pour les manifestations soutenues, organisées ou co-organisées par la Ville. L'outil s'applique de manière volontaire et il n'y a pas de traitement uniforme des critères de durabilité.

Le choix a été fait de favoriser une approche volontaire, ce qui a eu des très bons résultats avec par exemple le Festival de la Cité ou les 20KM de Lausanne, pour lesquelles on peut citer par exemple les mesures suivantes :

Pour les 20KM de Lausanne

- la gratuité des transports publics au niveau national pour tous les participants et participants ;
- le recours à un fournisseur de textile garantissant une production labellisée et éthique ;
- arrêt de la collaboration avec certains partenaires portant des valeurs contraires à celles de la manifestation ;
- charte concernant la restauration (produits végétariens notamment) ;
- la gratuité des courses pour les enfants.

Pour le Festival de la Cité

- l'acheminement des artistes, par la promotion des transports publics et l'organisation de transports groupés en cas de besoin de véhicules ;
- le recours systématique à la vaisselle réutilisable depuis 2019 ;
- l'exemplarité dans les menus servis aux bénévoles, avec des produits de proximité, faisant la part belle aux plats végétariens et servis dans des assiettes en céramique.

Question 3 : La Municipalité envisage-t-elle d'appliquer la norme ISO 20121 à certaines manifestations de grande ampleur organisées par ses services ?

Un système de critères objectifs et vérifiables est à l'étude sur la base desquels le degré de mise en œuvre de la durabilité dans les manifestations pourrait être estimé. C'est une piste de développement identifiée pour KITmanif. Il n'est toutefois pas souhaité de recourir de manière systématique à la norme ISO 20121, cette dernière s'apparentant davantage à un système de management et n'étant pas forcément à une garantie de qualité.

A noter que suite notamment à la certification de la coupe du monde du Qatar, une révision de la norme ISO 20121 a été votée pour intégrer la notion d'impact positif sur l'environnement et la société et de tenter de l'aligner aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU, ceci dans le cadre des Jeux olympiques de Paris.

Question 4 : Dans quelles mesures et pour quelles raisons les JOJ 2020 n'ont pas été certifiés ISO 20121?

Dans le cadre de la stratégie de durabilité conduite par Lausanne 2020, la pertinence d'un système de management durable menant à la certification ISO 20121 a été étudiée. Considérant le temps restant jusqu'à l'événement, la charge de travail estimée, le temps consacré et le coût financier d'une telle démarche, le Comité d'organisation des JOJ (COJOJ) a estimé que la démarche de certification serait trop coûteuse, en temps et en argent. Malgré l'absence de certification, d'importants efforts en termes de durabilité ont été déployés durant les JOJ Lausanne 2020 qui ont vu plus d'initiatives autour de ce thème qu'aucune

autre édition précédente. À l'heure du bilan, le CIO indiquait nourrir l'espoir qu'à l'avenir les Jeux prennent Lausanne 2020 comme modèle⁵.

Question 5 : La Municipalité prend-elle en compte les critères de durabilité lors de ses décisions de soutien financier aux événements organisés à Lausanne? Et si oui, quelle est la place donnée à la durabilité dans ses choix?

Il n'y pas d'uniformité de traitement de la durabilité dans les mécanismes de subventionnement au sein des services.

Actuellement, pour les manifestations sportives, les critères de durabilité ne sont pas encore intégrés de manière systématisée ou standardisée lorsqu'un soutien financier est accordé pour un événement. Cependant, dans le cadre de l'élaboration d'un concept d'accueil des événements sportifs organisés à Lausanne, il est prévu qu'ils doivent intégrer de façon systématique une approche durable – notamment en termes de limitation des impacts sur l'environnement. Ainsi, par exemple, la future Fête fédérale de gymnastique (FFG2025), qui aura lieu à Lausanne en juin 2025, intègre totalement la notion de durabilité dans sa conception. Le « Plan Climat Lausanne » sert de cadre de référence du comité d'organisation pour les aspects climatiques. Son engagement en faveur de la durabilité au sens large s'articule autour de trois axes : environnement, social et économie. Une commission externe chargée des questions de durabilité, composée de trois personnes spécialistes de la question, dont la responsable de l'Unité durabilité et participation de la Ville, a la tâche de soutenir le comité d'organisation au moyen d'audits et de recommandations. Enfin, un « Fonds Durabilité FFG2025 » été créé pour mettre en place des actions innovantes, éducatives et de sensibilisation. La FFG2025 veut de cette manière démontrer qu'en 2025, un événement ne peut plus s'organiser sans tenir compte de cette thématique et que son coût et son financement sont parties intégrantes, voire normales, du budget dudit événement.

Dans le cas des institutions et manifestations culturelles lausannoises, le développement durable fait l'objet d'un article spécifique dans l'ensemble des conventions de subventionnement signées par la Ville de Lausanne. Cet article demande aux institutions culturelles subventionnées de veiller, dans leur gestion, à respecter au mieux les principes du développement durable et les enjoint à utiliser des moyens de promotion respectueux de l'environnement, en privilégiant notamment l'utilisation de matériaux locaux ou recyclés, ainsi que les réseaux de proximité. Cet article demande également à ce que, dans le cadre de leur programmation, ces institutions favorisent les déplacements terrestres et à limiter les déplacements lointains nécessitant les transports par voie aérienne (qui doivent nécessairement être accompagnés par le financement d'un programme de compensation carbone).

S'il n'existe pas de critère formel lié à la durabilité dans l'analyse des demandes de subvention déposées par les manifestations soutenues par le biais des budgets casuels gérés par le Service de la culture, celui-ci reste néanmoins attentif à la dimension durable dans son analyse des dossiers. Le Service de la culture s'engage par ailleurs à mentionner l'existence du KITmanif à l'ensemble des futurs bénéficiaires de subventions dans ce domaine.

⁵ <https://olympics.com/cio/news/lausanne-2020-entend-creer-un-heritage-en-matiere-de-durabilite>

Question 6 : La Municipalité prend-t-elle en compte les critères de durabilité lors du choix des partenaires et sponsors privés liés aux manifestations organisées par ses services ?

La recherche de partenaires et de sponsors est un exercice difficile. Malgré ces difficultés, le Service des sports privilégie les partenaires de la région et exclu notamment toute publicité ou sponsoring lié au tabac.

Question 7 : La Municipalité envisage-t-elle d'inclure la certification dans les critères d'octroi de soutien financier de la Ville aux événements ?

Comme indiqué à la question 3, une réflexion est en cours concernant le développement d'un système de critères vérifiables sur la base desquels le degré de mise en œuvre de la durabilité dans les manifestations pourrait être estimé et qui pourrait également servir de critères de subventionnement. La norme ISO 20121 pourrait y être intégrée.

Question 8 : Est-il envisageable de rendre obligatoire l'utilisation du KitManif pour les événements soutenus par la Ville de Lausanne?

KITmanif est l'outil de référence pour l'organisation des manifestations gérées par la Ville. En l'état, le degré de conformité des mesures préconisées par KITmanif est difficilement applicable, car l'outil est orienté sur des conseils de mise en œuvre.

C'est, toutefois, un développement nécessaire et identifié sur lequel un travail a débuté. Une fois ce travail abouti, il pourra être envisagé d'établir des critères minimum à atteindre pour bénéficier d'un soutien par la Ville de Lausanne. Cela devra se faire en collaboration étroite avec les services subventionneurs et les acteurs du domaine.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Ngoc Huy Ho.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 21 décembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

